Politique de transparence du BGF Impact Bond Fund

Un compartiment de BlackRock Global Funds

A utiliser avec des investisseurs professionnels, institutionnels et qualifiés/clients professionnels.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats actuels ou futurs et ne doivent pas être le seul facteur à prendre en considération lors de la sélection d'un produit ou d'une stratégie.

Risque de perte en capital. Tous les investissements financiers comportent un élément de risque. Par conséquent, la valeur de l'investissement et les revenus qui en découlent varient et le montant de l'investissement initial ne peut être garanti.

Ne pas distribuer à des tiers. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu ou si vous avez reçu ce document par erreur, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur et détruire le message dans son intégralité (que ce soit sous forme électronique ou sur papier), sans en divulguer le contenu à qui que ce soit.

Cette communication est uniquement destinée à des fins d'information et ne constitue pas une offre ou une invitation à investir dans les fonds BlackRock et n'a pas été préparée dans le cadre d'une telle offre. En conséquence, ce document ne constitue pas une offre ou une sollicitation par quiconque dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation n'est pas légale ou dans laquelle la personne faisant cette offre ou sollicitation n'est pas qualifiée pour le faire ou à quiconque à qui il est illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Il est de votre responsabilité de connaître les lois et règlements applicables dans votre pays de résidence.

Les informations et les opinions contenues dans le présent document proviennent de sources exclusives et non exclusives jugées fiables par BlackRock, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. BlackRock, ses dirigeants, ses employés et ses agents n'acceptent donc aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité, ni aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions (y compris la responsabilité à l'égard de toute personne en raison d'une négligence).

Contenu

Objectif d'investissement du fonds 4
Environnement, société et gouvernance d'entreprise (ESG) 5
Restrictions relatives à la viabilité des fonds 7

Objectif d'investissement

Objectif d'investissement

L'Impact Bond Fund vise à réaliser une croissance du capital et des revenus sur le long terme (au moins cinq années consécutives) en investissant dans un portefeuille mondial d'instruments obligataires ayant un impact social et/ou environnemental positif. Au moins 80 % de ses actifs totaux dans des investissements "à impact", c'est-à-dire des investissements réalisés dans l'intention de générer un impact social et/ou environnemental positif et mesurable en plus d'un rendement financier. Les investissements d'impact sont définis comme ceux qui font progresser les ODD de l'ONU. Chaque investissement d'impact doit être significatif (faire progresser activement un ou plusieurs des ODD de l'ONU), additionnel (cibler des domaines qui seraient autrement sous-investis) et mesurable (l'impact doit être quantifiable).

(Veuillez consulter le prospectus pour connaître l'objectif d'investissement complet (disponible sur le site web du produit).

Équipe d'investissement

L'univers de l'investissement d'impact dans les titres obligataires s'est considérablement développé en termes de taille et de diversification à travers les sous-classes d'actifs, les secteurs, les régions et les thèmes d'impact. Les gestionnaires de portefeuille s'appuient sur un univers d'impact propriétaire couvrant les obligations vertes, sociales et durables (VSD), les hypothèques d'impact, les municipalités d'impact et les entreprises d'impact. L'équipe de gestion de portefeuille dispose d'une vaste expérience (18 ans d'expérience en moyenne) dans la gestion de portefeuilles obligataires multisectoriels et durables, combinant l'expertise en matière d'impact de l'ensemble de la plateforme BlackRock. Le fonds est géré en collaboration avec les équipes Global et Euro FFI, sous la direction de Rick Rieder et Michael Krautzberger. La plateforme de recherche élargie offre une expertise approfondie en matière de recherche ESG, de sélection de titres à impact et de stratégies d'amélioration du rendement.

Éléments clés de notre approche en matière de développement durable :

Stratégie d'investissement

Le BGF Impact Bond Fund est une solution phare de BlackRock en matière d'impact, qui vise à réaliser une croissance du capital et des revenus sur le long terme en investissant dans un portefeuille mondial d'instruments obligataires ayant un impact social et/ou environnemental positif.

Le Fonds investit avec un double objectif, cherchant à obtenir un rendement financier tout en faisant progresser les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Nous nous appuyons sur un univers d'impact propriétaire couvrant les obligations VSD, les hypothèques d'impact, les municipalités d'impact et les entreprises d'impact. Le fonds alloue un minimum de 80 % (généralement plus) aux investissements à impact et est géré par rapport à l'indice ICE Green, Social and Sustainable Bond Index, couvert en EUR.

Alors que la plupart des concurrents se concentrent sur un élément des obligations vertes ou sociales, peu d'entre eux ont une approche aussi large de l'impact, incluant une gamme de classes d'actifs telles que les municipalités à impact et les hypothèques à impact, ainsi que les obligations vertes, sociales et durables. Le BGF Impact Bond Fund vise à combiner les forces de chaque concurrent en offrant un fonds mondial multisectoriel et flexible qui applique une recherche d'impact exclusive dans un cadre de recherche d'alpha. Pour ce faire, nous nous appuyons sur une équipe dotée d'une expertise solide et approfondie dans les domaines de l'ESG, de la recherche d'impact, de la macroéconomie et des stratégies de crédit.

Notre approche

L'équipe d'investissement ESG de BlackRock Global Fixed Income (GFI) surveille la réalisation des investissements en obligations à impact, ce qui constitue une partie cruciale de la gestion continue des investissements du portefeuille. Tout d'abord, l'équipe d'investissement analyse la manière dont seront utilisés les produits des capitaux levés par le biais des obligations VSD, des Impact MBS et des Impact Municipal bonds. Les investissements qui manquent de transparence ou qui ne répondent pas aux normes requises en matière d'impact sont exclus de l'univers d'investissement.

Pour la sélection des obligations VSD, l'équipe analysera l'utilisation du produit des émissions et le cadre de l'émetteur pour l'alignement des obligations sur les Green Bond Principles (GBP), Social Bond Principles (SBP) et Sustainability Bond Guidelines (SBG) de l'International Capital Markets Association afin de déterminer leur adéquation au sein de l'univers d'investissement. L'univers d'investissement des obligations VSD est créé en interne, en sélectionnant les obligations à l'aide de la taxonomie propriétaire de BlackRock décrite ci-dessous. Les obligations sont évaluées en fonction de leur niveau d'impact sur les objectifs de développement durable des Nations unies ("ODD"). En outre, notre objectif est de contribuer au développement du marché des obligations VSD en encourageant les nouvelles émissions d'obligations VSD et en aidant à fournir le capital nécessaire pour stimuler la croissance durable, tout en atténuant les risques d'écoblanchiment.

Nos taxonomies exclusives d'obligations vertes et sociales vont au-delà d'une classification binaire de l'"impact", différenciant les opportunités d'investissement sur la base du niveau d'impact produit par les projets financés. Cela permet aux gestionnaires de portefeuille de se concentrer sur les investissements Décembre 2022

RETH0722E/S-2269197-5/16

qui, selon nous, ont le plus grand impact. Nous pensons que toutes les obligations vertes et sociales ne sont pas égales ; nos taxonomies contribuent à préserver les labels verts et sociaux attribués aux obligations.

Obligations vertes : BlackRock a développé **une taxonomie propriétaire des** obligations vertes qui classe chaque obligation verte labellisée par BlackRock sur une échelle basée sur l'utilisation prévue du produit de l'obligation, les avantages environnementaux associés et l'engagement continu de ses émetteurs en matière d'allocation et de rapports sur l'impact.

Very Light Green

e.g. Green Buildings (minimum standards such as LEED silver); Gas-electric hybrid vehicles

Light Green

e.g. Green Buildings (lower standards such as LEED gold); Bus rapid transit (BRT)

Medium Green

e.g. Green Buildings (more stringent standards such as LEED platinum)

Dark Green

e.g. Renewable energy. Electric Transportation

Source : BlackRock : BlackRock. Au 30 novembre 2022. Le processus d'investissement est présenté à titre d'illustration uniquement et peut être modifié.

Obligations sociales : Notre méthodologie de notation attribue des niveaux aux obligations sociales en fonction des "résultats positifs" ou de l'"impact" de l'utilisation du produit dans le monde réel, de la définition de la population cible et de l'adéquation de l'utilisation du produit dans des contextes mondiaux/locaux.

Light Gold

e.g. Research & Innovation for Advanced Medical Nutrition; Quality healthcare and parental support for general public

Medium Gold

e.g. Social housing aiming to support people living in social and economic difficulties

Dark Gold

e.g. Loans to SMEs in economically underperforming regions; Grants or lower interest rate loans to poor populations

Source : BlackRock : BlackRock . Au 30 novembre 2022. Le processus d'investissement est présenté à titre d'illustration uniquement et peut être modifié.

Les programmes de prêts **MBS à impact** sont ceux qui 1) facilitent l'égalité d'accès au crédit, 2) ciblent les populations historiquement mal desservies, et/ou 3) augmentent le stock d'unités de logement durables (à la fois en termes d'accessibilité et d'aspects environnementaux). Notre cadre pour les titres hypothécaires à impact vise à trouver des garanties axées sur les niveaux de revenus médians, l'utilisation de l'aide au paiement initial et les acheteurs d'un logement pour la première fois ou la première génération. Notre cadre vise à garantir le financement de prêts présentant ces caractéristiques par le biais des programmes de prêt existants ainsi que par l'examen permanent des nouveaux programmes et pratiques de prêt.

Les investissements municipaux à impact sont réalisés dans le but de générer un impact social et environnemental positif et mesurable en plus d'un rendement financier. Nos investissements municipaux à impact se concentrent spécifiquement sur les obligations municipales qui bénéficient aux communautés mal desservies et aux populations vulnérables qui, autrement, n'auraient pas ou peu d'alternatives. Nous investissons dans des projets concernant principalement l'éducation, les soins de santé, le logement, les transports en commun, l'eau et les égouts, qui fournissent ces services essentiels à des groupes/communautés défavorisés en raison de leurs faibles revenus, de leur âge avancé, de leur race, de leur sexe et de leur manque d'accès aux services essentiels.

Le gestionnaire d'investissement et l'équipe d'investissement ESG de GFI se concentrent sur deux domaines lorsqu'ils évaluent les impacts négatifs des investissements dans les obligations à impact. Le premier concerne l'utilisation spécifiée des produits. Les produits doivent être utilisés comme prévu pour Décembre 2022

qu'un investissement conserve son label d'impact. BlackRock tient également à ce que l'utilisation des produits des investissements à impact respecte les normes mondialement acceptées en matière d'absence de préjudice significatif (DNSH), qu'il soit environnemental ou social.

Restrictions en matière de durabilité

Filtrage normatif:

Cette stratégie n'investit pas dans les entreprises qui font l'objet de controverses graves concernant la Convention des Nations unies sur les changements climatiques, les conventions de l'OIT, l'OCDE et le Programme des Nations unies pour le développement. Les entreprises dont le cas de controverse a été jugé "rouge" par MSCI entrent dans cette catégorie et sont exclues de cette stratégie.

En outre, il convient de noter que l'OIT et l'UNGP sont abordés par le biais des mêmes écrans de l'UNGC. Cela indique clairement que les 10 principes de l'UNGC sont dérivés de l'UNGP et de l'OIT (Les dix principes de l'UN Global Compact "Les dix principes de l'UN Global Compact sont dérivés de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention des Nations unies contre la corruption").

Évaluation ESG des émetteurs souverains

L'univers d'impact s'étend largement aux obligations souveraines et celles-ci sont soumises au même niveau d'analyse que celui décrit ci-dessus. Dans le cadre de notre BlackRock Externalities Framework, le fonds exclut toute exposition NEXT (externalités négatives) et se concentre sur les investissements PEXT (externalités positives). Pour les obligations souveraines en particulier, le BlackRock Sovereign Sustainability Index (BSSI) est utilisé, ainsi que les scores ESG de MSCI et de JPM, afin d'éliminer les émetteurs les plus mauvais. Le BSSI est un indice propriétaire de BlackRock qui classe les émetteurs de dette souveraine en fonction des mesures globales de durabilité du pays d'un point de vue ESG. Cela inclut, sans s'y limiter, des considérations environnementales telles que les émissions de carbone, des facteurs sociaux tels que la part de revenu détenue par les 20 % les plus pauvres de la population du pays, et la qualité de la gouvernance telle que le contrôle de la corruption.

Les obligations d'État des pays marqués comme "non libres" par l'indice de Freedom House sont également exclues.

Exclusions sectorielles

Tabac

Le fonds exclut les sociétés classées comme producteurs ou tirant au moins 5 % de leurs revenus globaux de la production, de la distribution, de la vente au détail et de la fourniture de produits liés au tabac.

Armes

Le fonds exclut les entreprises impliquées dans des activités d'armement, avec les détails suivants :

- Sociétés d'armement controversées. Modélisé d'après les écrans de référence. Armes à sousmunitions, mines antipersonnel et uranium appauvri, armes chimiques et biologiques, laser aveuglant, fragments non détectables et armes incendiaires, composants à double usage; platesformes de lancement à double usage; composants à usage exclusif; plates-formes de lancement à usage exclusif; composants de plates-formes de lancement à usage exclusif; ogives et missiles; services de soutien.
- Entreprises d'armes à feu civiles. Production et vente d'armes à feu civiles (revenus de 5 % ou plus pour la vente au détail).

Charbon

Obligations VSD (vertes, sociales et durables)

Le Fonds peut investir dans des obligations vertes et durables liées à la production de charbon, y compris la chaîne d'approvisionnement et les services, car la structure d'utilisation des produits de ces obligations (les produits sont réservés à un certain projet environnemental) a un impact positif sur l'environnement et la vérification au niveau de l'émetteur concernant l'implication dans le charbon en particulier ne s'applique pas ici. Les obligations doivent également répondre à des critères d'absence de dommages significatifs et, pour les obligations d'utilisation du produit, cela sera évalué au niveau de l'émission sur la base des projets financés.

Obligations non-VSD

Le Fonds exclut les sociétés suivantes pour les obligations non-VSD : Les sociétés qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de l'extraction de charbon thermique et de sa vente à des parties externes. Cela exclut : les revenus provenant du charbon métallurgique ; le charbon extrait pour la production interne d'électricité (par exemple dans le cas de producteurs d'électricité verticalement intégrés) ; les ventes intraentreprise de charbon thermique extrait ; et les revenus provenant du commerce du charbon. En outre, le fonds cherche, dans la mesure du possible, à exclure les investissements directs dans les titres d'émetteurs dont plus de 5 % des revenus proviennent de la chaîne de valeur du charbon thermique (y compris le transport, la distribution, le raffinage, les équipements/services dédiés). Nous utilisons les données de MSCI pour évaluer les revenus associés à la production de charbon thermique, mais des évaluations ascendantes sont actuellement encore nécessaires pour évaluer la chaîne de valeur du charbon thermique. L'évaluation ascendante utilise le "Thermal Coal Any Tie" de MSCI ainsi que les informations fournies par les entreprises afin d'identifier les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du charbon thermique.

Aucune limite absolue n'est actuellement appliquée aux entreprises qui développent leur production de charbon, si leurs recettes sont inférieures à 5 % de ce secteur, sinon elles sont exclues en vertu de la règle des 5 % de recettes.

En outre, nous avons développé notre cadre d'examen approfondi afin de vérifier si une entreprise augmente structurellement ses "activités contributives" ou réduit l'impact négatif de ses activités. Nous attendons des émetteurs dans lesquels nous investissons pour le compte de nos clients qu'ils gèrent de manière adéquate la transition mondiale vers une économie nette zéro. Si de nombreuses entreprises se préparent énergiquement à cette évolution, d'autres qui ne sont pas suffisamment préparées présentent un risque pour les portefeuilles de nos clients. Dans le cadre de notre cadre de surveillance renforcée visant à intégrer le risque de durabilité dans notre processus d'investissement actif, et en utilisant

l'ensemble de nos outils de gestion des risques, nous établirons un "univers cible" de participations qui présentent un risque particulièrement important lié au climat, en raison des éléments suivants

- Une forte intensité de carbone aujourd'hui
- Préparation insuffisante à la transition vers le zéro net
- Faible accueil réservé à notre engagement en matière de gestion des investissements

Si nous ne constatons pas de progrès dans ce domaine, et en particulier si nous constatons un manque d'alignement combiné à un manque d'engagement, nous n'utiliserons pas seulement notre vote contre la direction pour les actions détenues dans notre portefeuille indiciel, mais nous signalerons également ces participations en vue d'une sortie potentielle dans nos portefeuilles actifs discrétionnaires, car nous pensons qu'elles présenteraient un risque pour les rendements de nos clients.

Pétrole et gaz non conventionnels

Le Fonds exclut les émetteurs qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de la production et de la génération de sables bitumineux (également connus sous le nom de sables pétrolières) et a l'intention d'exclure toutes les sociétés impliquées dans des activités pétrolières et gazières non conventionnelles, sous réserve du seuil de 5 % des revenus. Le Fonds n'a actuellement aucune exposition à ces émetteurs et exclut tous les autres émetteurs de pétrole et de gaz non conventionnels dont le seuil de revenus est de 10 % (notamment les schistes bitumineux (gisements riches en kérogène), le gaz de schiste, l'huile de schiste, le gaz de couche de charbon et le méthane de couche de charbon).

Pétrole et gaz conventionnels

Le Fonds exclut les émetteurs qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de l'extraction de charbon thermique et/ou de la production d'électricité à partir de charbon thermique, à l'exception des "obligations vertes", qui sont considérées comme conformes aux principes des obligations vertes de l'Association internationale des marchés de capitaux (International Capital Markets Association's Green Bond Principles). Le Fonds a l'intention d'exclure toutes les sociétés impliquées dans des activités pétrolières et gazières conventionnelles, sous réserve du seuil de 5 % des revenus, à l'exception des "obligations vertes". Le Fonds n'a actuellement aucune exposition à ces émetteurs.

Production d'électricité, y compris l'énergie nucléaire

Le Fonds exclut les émetteurs qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de l'extraction de charbon thermique et/ou de la production d'électricité à partir de charbon thermique, à l'exception des "obligations vertes", qui sont considérées comme conformes aux principes des obligations vertes de l'Association internationale des marchés de capitaux, de ces émetteurs.

L'équipe d'investissement a intégré dans le processus de diligence raisonnable ESG le suivi et l'évaluation des entreprises impliquées dans les activités pétrolières et gazières non conventionnelles, les activités pétrolières et gazières conventionnelles et la production d'électricité.

L'équipe d'investissement s'appuie sur les recherches menées par l'équipe de recherche sur le crédit, entre autres ressources ESG. Les émetteurs sont également soumis à des critères de bonne gouvernance conformément aux exigences de la SFDR.

Nous sommes en mesure de suivre de près les scores environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur afin d'évaluer s'ils sont sur une trajectoire ascendante ou descendante. Si tel est le cas, nous pouvons envisager de prendre des mesures avant même que le seuil du score ESG ne soit franchi.

Les filtres ESG en détail

En vertu de notre cadre BlackRock Externalities Framework, le fonds exclura toute exposition NEXT (externalité négative) détaillée ci-dessous pour chaque secteur.

Gouvernement et activités liées au gouvernement

Nous utilisons les classements de l'indice BlackRock Sovereign Sustainability Index (BSSI) pour identifier les positions dans le cadre, ainsi que les scores JP Morgan JESG pour les souverains EM. Les classements BSSI sont générés en interne par l'équipe Global Fixed Income ESG (GFI-ESG) sur une base mensuelle. De plus amples informations sur les deux méthodologies sont disponibles sur demande.

Tous les titres d'État et les titres liés à l'État sont exclus sur la base des critères suivants :

- Score BSSI <=2,5 (échelle de 1 à 10)
- Sanctions des Nations Unies (ONU) (embargo sur les armes)
- Quintile inférieur du JESG.

Municipalités

Obligations d'État et locales garanties par/pour :

- Établissements pénitentiaires
- Loterie
- Jeux
- Alcool

Utilité:

• Énergie publique (émetteurs à haute teneur en carbone)

Le tabac:

- État
- Locale

CMBS AMÉRICAINS

Concerne les concentrations dans le secteur des casinos ou d'autres expositions socialement sensibles (à déterminer au cas par cas).

ABS AMÉRICAIN

Créances au titre des litiges relatifs au tabac.

Titres européens

RMBS/Consumer ABS:

• Signes de prêts abusifs.

CMBS:

Jeux/Casino.

Entreprises (IG & HY)

- **Jeux de hasard**. 5 % ou plus de revenus provenant d'opérations de jeu ou 15 % ou plus de revenus provenant d'activités commerciales liées au jeu.
- **Émetteurs de charbon**. 5 % ou plus des revenus provenant de la production ou de l'exploitation minière.
- Le tabac. 5 % ou plus des recettes proviennent du tabac ou d'un producteur de tabac.

- Armes controversées. Modélisées d'après les écrans de référence. Armes à sous-munitions, mines antipersonnel et uranium appauvri, armes chimiques et biologiques, laser aveuglant, fragments non détectables et armes incendiaires, composants à double usage; plates-formes de lancement à double usage; composants à usage exclusif; plates-formes de lancement à usage exclusif; composants de plates-formes de lancement à usage exclusif; ogives et missiles; services de soutien.
- Violateurs du Pacte mondial des Nations unies. Les contrevenants au Pacte mondial des Nations unies24 sont des entreprises qui violent les normes mondiales définies par les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- **Sables bitumineux**. Ensemble des entreprises qui possèdent des réserves de sables bitumineux et qui démontrent qu'elles tirent des revenus de l'extraction des sables bitumineux.
- **Huile de palme**. Ensemble d'entreprises considérées comme des producteurs d'huile de palme par SPOTT qui : n'ont pas de données sur les revenus de l'huile de palme par MSCI ont des revenus de l'huile de palme > 5 % par MSCI et de graves controverses environnementales par MSCI.
- Noms identifiés par BlackRock Fixed Income Credit Research comme des contrevenants au thème de la transition vers un système énergétique décarbonisé.
- **Armes à feu civiles**. Production et vente d'armes à feu civiles (revenus de 5 % ou plus pour la vente au détail).
- **Drapeau rouge controversé**. Participations faisant l'objet d'une controverse notable liée aux activités d'une entreprise.
- Emissions d'entreprises fossiles classées par BlackRock Investment Stewardship comme étant à la traîne en matière de transition climatique et arrivant à échéance en 2030.
- Noms notés CCC ESG. Titres notés 'CCC' par MSCI.
- Noms de combustibles fossiles dans la moitié inférieure. Titres qui se classent dans la moitié inférieure de la notation MSCI ESG dans l'univers des combustibles fossiles.
- **Pétrole et gaz non conventionnels**. Revenus >10% provenant des sables bitumineux, des schistes bitumineux (gisements riches en kérogène), du gaz de schiste, de l'huile de schiste, du gaz de couche de charbon et du méthane de couche de charbon.
- EM: Bande "5" dans les indices JPM EM ESG. Il s'agit de la "bande" la plus basse de l'univers EM ESG. Il s'agit d'émetteurs figurant dans les indices JPM mais pas dans les indices JESG.

Informations importantes

Avertissements sur les risques

Risque de perte en capital. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent aussi bien baisser qu'augmenter et ne sont pas garantis. Les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant initialement investi.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats actuels ou futurs et ne doivent pas être le seul facteur à prendre en considération lors de la sélection d'un produit ou d'une stratégie.

Les variations des taux de change entre les devises peuvent entraîner une diminution ou une augmentation de la valeur des investissements. Les fluctuations peuvent être particulièrement marquées dans le cas d'un fonds à volatilité élevée et la valeur d'un investissement peut chuter soudainement et de manière substantielle. Les niveaux et la base d'imposition peuvent changer de temps à autre.

Risques spécifiques au fonds

BGF Impact Bond Fund

Risque de contrepartie, risque de crédit, risque lié aux produits dérivés, risque lié aux actions, risque lié au filtrage ESG, risque de liquidité

Description des risques du fonds

Risque de contrepartie

L'insolvabilité de toute institution fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie de produits dérivés ou d'autres instruments peut exposer le fonds à des pertes financières.

Risque de crédit

L'émetteur d'un actif financier détenu par le fonds peut ne pas payer les revenus ou rembourser le capital au fonds à la date prévue.

Risque lié aux produits dérivés

Les produits dérivés peuvent être très sensibles aux variations de la valeur de l'actif sur lequel ils sont basés et peuvent augmenter l'ampleur des pertes et des gains, ce qui se traduit par des fluctuations plus importantes de la valeur du Fonds. L'impact sur le Fonds peut être plus important lorsque les produits dérivés sont utilisés de manière extensive ou complexe.

Risque lié aux actions

La valeur des actions et des titres liés aux actions peut être affectée par les mouvements quotidiens du marché boursier. D'autres facteurs influents sont les nouvelles politiques et économiques, les résultats des entreprises et les événements importants qui les concernent.

Risque lié au filtrage ESG

L'indice de référence n'exclut les sociétés exerçant certaines activités incompatibles avec les critères ESG que si ces activités dépassent les seuils déterminés par le fournisseur de l'indice. Les investisseurs doivent donc procéder à une évaluation éthique personnelle de la sélection ESG de l'indice de référence avant d'investir dans le Fonds. Une telle sélection ESG peut avoir un effet négatif sur la valeur des investissements du Fonds par rapport à un fonds n'ayant pas procédé à une telle sélection.

Risque de liquidité

Les investissements du Fonds peuvent être peu liquides, ce qui rend souvent la valeur de ces investissements moins prévisible. Dans des cas extrêmes, le Fonds peut ne pas être en mesure de réaliser l'investissement au dernier prix du marché ou à un prix considéré comme équitable.

Informations importantes

Ce document est destiné à être distribué uniquement aux clients professionnels (tels que définis par la Financial Conduct Authority ou les règles MiFID) et ne doit pas être utilisé par d'autres personnes.

Dans l'Espace économique européen (EEE) : ce document est émis par BlackRock (Netherlands) B.V., autorisé et réglementé par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers. Siège social Amstelplein 1, 1096 HA, Amsterdam, Tel : 020 - 549 5200, Tel : 31-20-549-5200. Registre du commerce n° 17068311 Pour votre protection, les appels téléphoniques sont généralement enregistrés.

Ce document est du matériel de marketing. BlackRock Global Funds (BGF) est une société d'investissement à capital variable établie et domiciliée au Luxembourg qui n'est disponible à la vente que dans certaines juridictions. BGF n'est pas disponible à la vente aux États-Unis ou à des personnes américaines. BlackRock Investment Management (UK) Limited est le distributeur principal de BGF et peut mettre fin à la commercialisation à tout moment. Les souscriptions au BGF ne sont valables que si elles sont effectuées sur la base du prospectus actuel, des rapports financiers les plus récents et du document d'information clé pour l'investisseur, qui sont disponibles dans la langue locale dans les juridictions enregistrées et peuvent être consultés à l'adresse www.blackrock.com sur les pages des produits concernés. Les prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur et les formulaires de demande peuvent ne pas être mis à la disposition des investisseurs dans certaines juridictions où le fonds en question n'a pas été autorisé. Les investisseurs doivent comprendre toutes les caractéristiques de l'objectif du fonds avant d'investir. Pour obtenir des informations sur les droits des investisseurs et sur la manière de déposer une plainte, veuillez consulter le site https://www.blackrock.com/corporate/compliance/investor-right, disponible dans la langue locale dans les juridictions enregistrées.

Toute recherche contenue dans ce document a été obtenue et peut avoir été utilisée par BlackRock pour ses propres besoins. Les résultats de ces recherches ne sont mis à disposition qu'à titre accessoire. Les opinions exprimées ne constituent pas un conseil d'investissement ou autre et sont susceptibles d'être modifiées. Elles ne reflètent pas nécessairement les opinions des sociétés du BlackRock Group ou d'une partie de celui-ci et aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une invitation à investir dans les fonds BlackRock et n'a pas été préparé dans le cadre d'une telle offre.

2022 BlackRock, Inc. Tous droits réservés. BLACKROCK, BLACKROCK SOLUTIONS et iSHARES sont des marques commerciales de BlackRock, Inc. ou de ses filiales aux États-Unis et ailleurs. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.